

## Bac Pro Esthétique Cosmétique Parfumerie rénové Rentrée 2017 Préconisations d'organisation des enseignements

Le référentiel est structuré en cinq pôles

**Pôle 1** : Techniques esthétiques visage et corps : soins de beauté et de bien être

**Pôle 2** : Techniques esthétiques liées aux phanères

**Pôle 3** : Relation avec la clientèle.

Demande très forte d'une formation adaptée à la vente

**Pôle 4** : Relation avec le personnel .

La notion de responsabilité et d'encadrement est clairement redéfinie à la demande des professionnels

**Pôle 5** : Gestion technique administrative et financière

Au sein de chaque pôle sont regroupés les techniques professionnelles et les savoirs associés correspondants.

### la répartition horaire et l'enseignement professionnel par pôle.

Afin de permettre au mieux l'enseignement professionnel par pôle de compétences, il est préconisé :

- De prévoir dans l'emploi du temps des élèves des créneaux d'au moins 3h d'enseignement professionnels consécutifs
- De réduire le nombre d'enseignants intervenant sur un même niveau de classe, favorisant la démarche pédagogique conseillée. 2 PLP esthétique intervenant sur un même niveau .

Exemple de répartition

PLP1 : Pole 1 + 1 partie des enseignements des pôle 3, 4 et 5

PLP2 : Pole 2 + 1 partie des enseignements des pôles 3, 4 et 5

### Proposition d'organisation de l'enseignement professionnel :

- Pôles 1 et 2 sont assurés principalement par les PLP esthétique cosmétique .

Les créneaux de trois heures regroupent les techniques professionnelles et les savoirs associés correspondants. Les techniques esthétiques ne peuvent être dissociées des enseignements technologiques dans ces créneaux horaires.

- 1h/semaine, portant sur les savoirs en biologie, peut être assurée par un PLP Biotechnologie Santé Environnement.
- Les enseignements des pôles 3,4 et 5 sont intégrés dans les pôles 1 et 2 : les 2 PLP Esthétique prendront en charge **une partie** de ces enseignements .
- Il serait souhaitable, qu'une partie des enseignements professionnel relevant des pôles 4 et 5, soit assuré par un PLP économie gestion à hauteur 1h/semaine. L'intervention du PLP économie gestion peut être d' 1h30/semaine s'il assure une partie du pôle 3.

Il faudra prévoir d'autre part 1H d'enseignement dispensé par le PLP éco-gestion pour la préparation à l'épreuve d'économie gestion (E34).

La répartition des horaires des enseignements professionnels est sous tendue aux ressources et compétences présentes dans l'établissement.